



## VILLE DE GONFARON

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 11 AVRIL 2019

DCM n°08/03

L'an deux mille dix neuf, le 11 avril, le conseil municipal de la commune de GONFARON s'est réuni en session ordinaire à 18 H sous la présidence de Thierry BONGIORNO, maire.

**Etaient présents :** Thierry BONGIORNO, Henriette SOURNIN, Jean-Pierre GARCIA, Viviane GASTAUD, Mario GROSSO, Valérie DIEVAL, Michel MEGNY, Serge BONNET, Josette MILLET, Antonina SCIORTINO, Patricia TREVAL, Marie-Christine GUIOT, Céline MARTIN, Christine TESSON, André LEID, Jean-Luc ENEG

**Absents excusés :** Martine VIDAL, procuration à Jean-Pierre GARCIA ; Magda CICERO, procuration à Henriette SOURNIN ; Daniel GIORDANO, procuration à Thierry BONGIORNO ; Sophie BETTENCOURT-AMARANTE, procuration à Christine TESSON ; Guy KACHEL, procuration à Mario GROSSO ; Olga MARGARIA, procuration à Serge BONNET ; Clément QUARANTA, procuration à Céline MARTIN ; Yves ORENCO ; Philippe RODRIGUEZ ; Daniel ROGER ; Aurélien FAVENTIN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre GARCIA

Date de convocation : 02/04/2019

Nombre de membres en exercice : 27

**OBJET : vote du budget primitif 2019**

Monsieur le maire présente le budget primitif 2019 de la commune.

Il rappelle les grandes lignes du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 14 mars 2019. Il indique aux conseillers que ces orientations sont reprises pour la plupart dans le budget primitif 2019.

Il indique que l'ensemble des explications concernant les différentes dépenses et recettes des deux sections se retrouvent dans la notice d'explication brève et synthétique du budget qui a été envoyée aux conseillers en annexe de la convocation du conseil municipal. Il commente l'ensemble des ces informations qui font l'objet du débat sur le budget primitif 2019.

Ce budget s'équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	1 380 157.26	1 380 157.26
FONCTIONNEMENT	4 497 756.81	4 497 756.81

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité sauf les votes contre de Messieurs LEID et ENEG.

- D'adopter le budget primitif 2019 de la commune tel qu'il vient d'être présenté
- De voter ce budget au niveau du chapitre pour les deux sections

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait conforme,

Le Maire  
Thierry BONGIORNO

